



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 21 MAI 2024 DE LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DE PARIS COMPTE RENDU

L'assemblée générale mixte des actionnaires de la société Aéroports de Paris s'est tenue le 21 mai 2024 à 15 heures à la Maison de la Chimie, Paris 7e, sous la présidence d'Augustin de Romanet. La séance a été retransmise en direct.

Augustin de Romanet s'est réjoui de retrouver les actionnaires présents dans la salle à la Maison de la Chimie et ceux en ligne. Il a souligné que 2024 est une année historique pour le Groupe ADP. Avec les 50 ans du terminal de Paris-Charles de Gaulle qui porte fièrement les anneaux olympiques, c'est un hommage à la communauté qui va se mobiliser pour accueillir les délégations olympiques. Il a également salué la présence des membres du Conseil d'administration, les membres du Comex, les commissaires aux comptes, Guillaume Troussicot pour Deloitte et associés ainsi qu'Antoine Flora et Alain Perroux du Cabinet Ernst & Young Audit et de Maître Hervé Rouet, huissier de justice, chargé de contrôler le bon déroulement de l'assemblée générale.

Les fonctions de scrutateurs étaient assurées par l'État représenté par Auréliane Labourdette, qui détient 50 106 687 actions et par Predica, représenté par Najat Aasqui qui détient 7 526 506 actions. Loïc Aubouin, directeur Juridique et des Assurances, a été désigné secrétaire de l'assemblée.

L'assemblée générale a rassemblé 4 514 actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance et par Votaccess, soit 88,06 % du total des actions disposant du droit de vote. En conséquence, l'assemblée réunissant le quorum fixé par la loi tant pour les décisions ordinaires que pour les décisions extraordinaires a été régulièrement constituée et a pu valablement délibérer.

Augustin de Romanet, Président-directeur général, Edward Arkwright, directeur général exécutif, Philippe Pascal, directeur général adjoint Finances, Stratégie et Administration ont présenté les activités du Groupe ADP. Augustin de Romanet a exposé les faits marquants de l'année 2023 et les points d'actualité des premiers

mois de l'année 2024. L'année 2023 a été marquée par la poursuite de la feuille de route stratégique « 2025 Pioneers ». Il précise que le trafic en 2023 s'est développé à Paris et à l'international, et que la hausse du trafic se poursuit au premier trimestre 2024. Il s'est félicité du classement Skytrax 2024 qui classe six aéroports du groupe parmi les 100 meilleurs aéroports mondiaux en matière de qualité de service, Paris-CDG meilleur aéroport d'Europe et 6^{ème} meilleur aéroport au monde. Augustin de Romanet a confirmé que le groupe sera au rendez-vous du défi de l'hospitalité pour les JO et JOP (l'écrire en entier pour les deux).

Philippe Pascal a commenté les résultats financiers de l'exercice 2023 qui ont été marqués par une croissance solide du trafic qui se poursuit au premier trimestre 2024. Il a souligné que le CA/PAX à Paris est en forte hausse, cela étant lié aux nouveaux espaces Extime Premium dans le terminal 1 à Paris-CDG.

Edward Arkwright a présenté la poursuite des réalisations de la feuille de route stratégique « 2025 Pioneers ». Il a par ailleurs présenté la stratégie climatique et les actions engagées.

En conclusion, Augustin de Romanet a indiqué que le groupe est créateur de valeur pour l'ensemble des parties prenantes et que le groupe est pionnier d'une aviation responsable. Les JO seront une aventure humaine incroyable et laisseront un héritage durable pour tous.

Lors de la séquence du dialogue, les actionnaires présents en salle ainsi que ceux participants à distance, grâce à la mise en place d'un Webchat, ont posé leurs questions auxquelles des réponses ont été apportées. Ces échanges sont disponibles dans la vidéo de l'assemblée sur le site internet.

Les 37 résolutions présentées par le Conseil d'administration et soumises au vote des actionnaires ont été approuvées.

Il est noté que la résolution n° 3 portant sur l'affectation du résultat de l'exercice 2023 a fixé un dividende à 3,82 euros par action.

L'Assemblée générale a approuvé, pour une durée de cinq ans, le renouvellement de sept d'administrateurs : Monsieur Jacques Gounon, la société Predica Prévoyance Dialogue du Crédit Agricole, Madame Sylvia Metayer, Monsieur Séverin Cabannes, Monsieur Olivier Grunberg, Madame Fanny Letier administratrice proposée par l'État et celui d'Augustin de Romanet. Quatre censeurs ont été nommés, ils participent au Conseil d'administration avec voix consultative et sont soumis aux mêmes obligations que les administrateurs.

Augustin de Romanet a indiqué que la composition du Conseil est appropriée à l'actionnariat et à la nature de son cœur de métier, notamment sa mission de service public aéroportuaire. La présence de profils diversifiés et complémentaires est un

véritable atout pour la prise de décisions. Les administrateurs sont notamment choisis parmi les managers de grandes infrastructures industrielles et de services en France ou à l'international et parmi des experts dans le domaine environnemental.

La parité demeure respectée avec 5 administratrices, soit un taux de 42 %, et 7 administrateurs, soit un taux de 58 %, les administrateurs élus par les salariés étant exclus du calcul.

À la fin de l'assemblée générale, Augustin de Romanet a remercié les actionnaires pour leur confiance et leur engagement dans la société.

Le détail complet des votes, les présentations ainsi que la retransmission vidéo de l'intégralité de l'assemblée générale mixte sont disponibles sur le site internet du Groupe ADP à l'adresse suivante :

<https://www.parisaeroport.fr/groupe/finances/actionnaires-individuels/homepage/assemblee-generale/assemblee-generale-2024>

